



Revue de Presse

Un chargeur et deux transporteurs s'associent pour créer leur station GNV. Après s'être progressivement doté d'une flotte roulant au GNV, Lyreco a lancé un appel d'offres en 2015 pour ses flux "longue distance", avec un chapitre "solutions alternatives". Résultat : création d'une station de ravitaillement par ses transporteurs, que le chargeur soutiendra pendant 5 ans. Puisque les pouvoirs publics tardent à ouvrir de nouvelles stations GNV, deux transporteurs, Rave Transport et TC Transports, ont pris les devants et ont investi un million d'euros pour se ravitailler en GNC (Gaz Naturel Compressé). L'impulsion a été donnée en 2015 par l'un de leurs donneurs d'ordre, Lyreco, via un appel d'offres pour ses flux "longue distance". (Logistiques Magazine, via WK-T-L – 19/10/2016) ... <https://goo.gl/fQOzeH>

Le viaduc (A2-A23) ouvrira mi-décembre mais les travaux continueront jusqu'à mi-2017. Dans deux mois, il sera possible d'emprunter l'échangeur A2-A23 et de circuler sur le viaduc surgi au-dessus de l'A2 depuis 2014. Mais les travaux de voirie vont se poursuivre jusqu'au printemps 2017. En effet, l'agence Noyon a été choisi par la DREAL pour les aménagements paysagers. (La Voix du Nord – 19/10/2016)

Les Groupes Legendre et Lhotellier associent leurs savoir-faire. Weldom, enseigne du groupe Adeo, a confié à l'entreprise Legendre la conception réalisation de sa future plate-forme située dans la zone industrielle de Breuil-le-Sec. L'entreprise Legendre est donc le pilote de ce chantier auprès du maître d'ouvrage afin de définir avec lui ses besoins et ses objectifs. Dans ce contexte, il a fallu réunir des entreprises expertes dans leur domaine pour assurer l'ensemble des travaux d'un chantier de cette envergure. Legendre a donc fait le choix de l'agence Oise TP, agence historique de travaux publics du groupe Lhotellier sur le territoire du Beauvaisis, pour la réalisation de l'ensemble des travaux de voiries et réseaux divers. Le vendredi 7 octobre a eu lieu la cérémonie de la pose de la première pierre du hub logistique Weldom. (La Gazette Picardie – 19/10/2016)

Dunkerque. Le Belge Taillieu Logistique s'agrandit. PME familiale d'origine belge, Taillieu Logistique Nord vient juste d'inaugurer un nouvel entrepôt de 3 000 m² au Port Ouest de Dunkerque, pour un investissement de 1,5 million d'euros. Il envisage déjà une autre extension à proximité du terminal des Flandres afin d'augmenter les capacités de stockage. (Le Journal des Entreprises.com – 20/10/2016)

La plate-forme logistique Decathlon s'agrandit et se mécanise. A Rouvignies, trois ans après son installation, la plate-forme logistique Decathlon

s'agrandit : trois cellules de 6 000 m² viennent d'être construites, plus hautes de cinq mètres par rapport aux neuf existantes. L'objectif est multiplier par trois la capacité de stockage tout en améliorant le bien-être des employés via une mécanisation innovante du stockage. Il s'agit d'un investissement qui se chiffre en dizaines de millions d'euros, il doit aussi permettre de gagner en rapidité et en efficacité, avec l'objectif affiché de passer de 150 millions d'articles livrés chaque année à 500 millions d'ici 2026. La plate-forme compte 150 salariés en CDI. (La Voix du Nord – 21/10/2016)

Brexit, migrants, baisse d'Eurostar : Eurotunnel veut rassurer. Eurotunnel a publié ses résultats pour le troisième trimestre et annoncé céder sa filiale de fret britannique. Tour d'horizon : Eurostar en berne en raison des attentats, c'est moins de revenus pour Eurotunnel ; la jungle n'a pas d'impact négatif sur le trafic d'Eurotunnel, les navettes ferroviaires ont connu une croissance de 4% sur le trimestre, avec un chiffre d'affaires de 178,6 millions d'euros ; Europorte manque de blé et a vu son chiffre d'affaires chuter de 14,4% sur le trimestre, à 63,4 millions d'euros ; travaux en vue pour Eleclink qui vise à réaliser et exploiter une liaison électrique de 1 000 mégawatts entre la France et la Grande-Bretagne via le tunnel sous la Manche. (Nord Littoral – 20/10/2016)

Le trafic fret en berne chez P&O. Depuis plusieurs mois, la compagnie P&O affichait une hausse de trafic, mais la tendance s'est brusquement inversée au mois d'août. La compagnie enregistre une baisse de 3% cette année en comparaison de l'an dernier. Les traversées les plus impactées sont celles de nuit avec une baisse de l'ordre de 40 à 50%. Les problèmes d'accès au port et l'arrêt du ferroutage, avec la suspension de la ligne Calais - Le Boulou suite à des problèmes de sécurité début juillet, n'aidera pas, pour le moment, P&O à regagner des clients. Parallèlement à la baisse de fréquentation sur la ligne Calais-Douvres, la ligne reliant Zeebrugge en Belgique, à Teesport en Grande-Bretagne, a enregistré au troisième trimestre 2016 une augmentation de 16% par rapport à l'année dernière. Interview de Jean-Marc Puisseuseau sur le marché du Transmanche. (Nord Littoral – 21/10/2016)

Dispeo a signé un nouveau bail avec Logikor pour un entrepôt de 30 000 m² à Houplines, à 15 km au nord de Lille. « A proximité de Lille et connecté à l'A25, ce nouvel entrepôt vient compléter nos 5 sites complémentaires, mécanisés ou automatisés, qui totalisent 150.000 m² dédiés au traitement de 80 millions d'articles par an, 150.000 colis par jour. Avec 30.000 m² additionnels, nous allons pouvoir accompagner durablement la croissance d'un de nos clients », commente Pascal Bonnaud, DG de Dispeo. Tostain & Laffineur a conseillé Logikor et Dispeo sur cette transaction. A ce



jour le portefeuille d'entrepôts de Logikor Gestion totalise une surface d'environ 2,5 millions de m². (Supply Chain Magazine – 25/10/2016)

Le géant de l'e-commerce Showroomprivé arrive à Houplines. La plateforme de préparation de commandes en e-commerce Dispeo a signé courant octobre un bail dans la zone d'activité des Moulins de la Lys à Houplines, afin de louer à Logikor, une société d'investissement américaine spécialisée dans la logistique, un entrepôt de 30 000 m². L'objectif est d'accroître son espace de stockage afin de répondre à la croissance de Showroomprivé. Basé à Hem, Dispeo possède déjà cinq espaces de stockages dans la région. Ce bail sera effectif pour le début de l'année 2017. (La Voix du Nord – 03/11/2016)

Belges et Français veulent passer la frontière avec 44 tonnes. C'est une directive européenne de 1996, modifiée depuis mais qui n'a pas changé les choses : on ne peut passer une frontière avec un poids lourd de plus de 40 tonnes. Pour les transporteurs, en particulier ceux de la région, c'est aberrant. Parce qu'en Belgique, le "44 tonnes sur 5 essieux" est possible depuis des années et en France depuis 2013. Mais pour passer d'un pays à l'autre, les poids lourds sont limités à 40 tonnes, sauf dans des cas précis. C'est ce qui a motivé les organisations professionnelles française (OTRE) et belge (UPTR) à unir leurs voix pour demander une évolution rapide de la réglementation. (La Voix du Nord – 29/10/2016)

Des camions mixtes chez Fiolet pour moins polluer. La société de transports Fiolet, basée à Arques, fait le pari des camions mixtes (moitié gaz, moitié gazole). Les trois véhicules, qui fonctionnent au gaz naturel liquide, sont principalement utilisés en Belgique où le ravitaillement est possible. Cet investissement a déjà permis à la société de réduire de 10% ses émissions de CO₂ et de 30% sa production de gaz irritants. (La Voix du Nord – 01/11/2016)

Auchan Retail France pousse à l'usage du GNV. Auchan Retail France vient d'inaugurer une station multi-énergies propres à Lesquin, dans le Nord. Pour garantir un volume suffisant à Air Liquide, qui a conçu et opère la station, l'enseigne a demandé à ses transporteurs de s'engager sur 5 ans, avec son soutien. (Logistiques Magazine – 28/10/2016)

Le port de Dunkerque finaliste de l'European Sea Ports Organization. Le Grand Port Maritime de Dunkerque fait partie des cinq ports européens présélectionnés dans le cadre de la 8^e édition de l'ESPO Award. Créée en 1993, l'European Sea Ports Organization est une association qui réunit les ports maritimes européens autour du développement durable des activités portuaires. Cette année, elle récompense l'intégration sociétale des ports

européens autour de la thématique « Nature in Port 1 ». (Le Journal des Entreprises.com – 01/11/2016)

Emploi régional : ces secteurs qui recrutent. Eco 121 fait un tour d'horizon des secteurs qui recrutent dans les Hauts-de-France, en particulier dans la logistique et le numérique, sachant que le taux de chômage atteint 12% dans la région. Le mensuel fait également un focus sur l'analyse des projets de recrutements relayés par la presse réalisée par la direction des Etudes de la CCI de région. Celle-ci a identifié plus de 4 600 emplois créés entre janvier et septembre 2016 et 7350 créations d'ici à 2019. (ECO 121 – 11/2016)

Nouvelles Pick Towers et pic de fin d'année pour Amazon Lauwin-Planque. Le centre de distribution d'Amazon à Lauwin-Planque, a inauguré vendredi après-midi, en interne, ses nouvelles Picks Towers. Des espaces dédiés au stockage transitoire des colis qui entrent et sortent d'ici par dizaines de milliers chaque jour. Là où il n'existait avant qu'un étage, ils en ont installé trois de plus. Ce qui rajoute à l'ensemble quelque 17 000 m² supplémentaires. Sur une surface totale de 90 000 m², c'est loin d'être négligeable. Par la même occasion, et pour réduire les déplacements des Associates (les opérateurs), des convoyeurs ont été installés. Ce qui apporte en prime un gain de temps dans la manutention des colis. Ce qui tombe pile pour faire face au traditionnel surcroît d'activité que connaît Amazon en fin d'année. Le centre de distribution, dont l'effectif permanent va atteindre le millier de personnes, voit donc aussi arriver de nombreux intérimaires. Ce qui fera passer le total provisoire à près de 2 500 salariés. (La Voix du Nord – 05/11/2016)

L'autoroute A16 va être prolongée jusqu'à la Francilienne. Afin de fluidifier le trafic sur l'A16, qui permet aux Parisiens de se rendre sur la Côte d'Opale, l'Etat a décidé de mener des travaux afin de prolonger cet axe. Les travaux ont démarré cet été et devraient se poursuivre jusqu'en 2019. (La Voix du Nord – 06/11/2016)

Eurotunnel : chiffres d'affaires en hausse au troisième trimestre. Le groupe Eurotunnel présente ses chiffres pour le troisième trimestre 2016. Le trafic des navettes camions est en hausse de 14%, celui des navettes passagers augmente de 2%. L'Eurostar est en baisse de 10% tout comme le chiffre d'affaires d'Europorte, en chute de 7%. Le chiffre d'affaires des navettes progresse de 12% pour s'établir à 178,6 millions d'euros. Enfin, le chiffre d'affaires total du troisième trimestre s'élève à 320,3 millions d'euros, en hausse de 4% par rapport au troisième trimestre 2015. (La Voix du Nord – 07/11/2016) ... cf. plus bas au 17/11/2016

La période d'observation à nouveau prolongée pour le terminal multimodal du Havre. Par un



jugement du 21 octobre, le tribunal de commerce du Havre a décidé de prolonger jusqu'au 23 janvier 2017 la période d'observation du redressement judiciaire de la société Le Havre Terminal d'Exploitation (LHTE), société chargée de l'exploitation du terminal multimodal. (Le Journal de la Marine Marchande, via WK-T-L – 07/11/2016)

Le gouvernement veut renforcer l'attractivité des ports français. Le Premier Ministre a annoncé le 4 novembre à Marseille, à l'issue d'un Comité interministériel de la mer (Cimer), le déblocage de 56 millions d'euros (26 millions en 2017 et 30 millions en 2018) pour les dépenses de dragage, afin de renforcer l'attractivité des ports français. L'Etat va également investir 40 millions d'euros à travers l'appel à projets "ports à énergie positive" afin de limiter la pollution et les gaz à effet de serre. (Localtis.Info – 08/11/2016)

C-Log accompagne Damart. Le spécialiste de la distribution Retail et E-Commerce, poursuit activement son développement avec les marques du Groupe Damart : DamartSport et DamartPro. Depuis le mois de septembre, C-Log gère la Supply Chain BtoB des 3 marques du Groupe Damartex (DamartSport et DamartPro) sur son site de Cambrai (12 500 m²). C-Log assure ainsi la réception des produits, l'entreposage, la préparation de commande, l'expédition et la livraison dans plusieurs centaines de points de vente en France et à l'International. (Stratégies Logistiques – 08/11/2016)

Ferroutage : la Région octroie deux millions d'euros pour Cargobeamer. Hier, le conseil régional des Hauts-de-France a décidé d'allouer une subvention de deux millions d'euros à la société Cargobeamer (le montant global du projet est évalué à 50 millions). Sur les réseaux sociaux, la maire Natacha Bouchart annonce que la somme servira à la création d'un terminal d'autoroute ferroviaire zone de la Turquerie. Il s'agit d'une somme qui vient en plus du contrat de territoire (négocié entre la Ville, l'Etat, le Département et la Région, pour compenser la pression migratoire subie par Calais, à hauteur de 150 M €). Cargobeamer a obtenu, il y a un an, les permis de construire pour s'établir à Calais. Les travaux devraient débuter en 2017. Son arrivée devrait engendrer la création de trente emplois directs. (La Voix du Nord – 09/11/2016)

Deux entrepôts logistiques vont être construits dans la zone des Alouettes. Dans la zone industrielle des Alouettes à cheval sur les communes de Liévin, Bully-les-Mines et Aix-Noulette, le logisticien Parcolog va acheter un terrain de 24 hectares, et son concurrent Virtuo 11 hectares. La carrosserie Vincent de Loos-en-Gohelle, spécialisée dans les poids lourds et les utilitaires, est aussi en

passé de signer l'achat d'un terrain de 1 800 m² dans cette même zone. (La Voix du Nord – 11/11/2016)

Crise mondiale des conteneurs : le port de Dunkerque épargné. Depuis cet été, une grave crise touche le secteur du transport de marchandises par conteneurs. A tel point que le français CMA CGM, troisième transporteur mondial et partenaire historique du port de Dunkerque a enregistré 100 millions d'euros de pertes, le contraignant à mettre plusieurs navires à l'arrêt. Néanmoins, le port de Dunkerque a vu ses performances s'améliorer dans ce domaine et devrait enregistrer une croissance à deux chiffres au niveau des conteneurs pleins. Réponse fin décembre. (La Voix du Nord – 12/11/2016)

Le Tunnel sous la Manche représente 25% des échanges commerciaux entre le Royaume-Uni et l'Europe. Selon un rapport récemment publié par EY, les échanges commerciaux entre le Royaume-Uni et l'Europe représentent 115 milliards d'euros via le Tunnel sous la Manche. Ainsi, un quart des échanges passent par ce tunnel. Par ailleurs, les exportations contribuent à soutenir 220 000 emplois au Royaume-Uni. Selon Jacques Gounon, PDG d'Eurotunnel, les échanges entre le Royaume-Uni et les pays de l'UE continent à se développer malgré le Brexit. Enfin, le Tunnel permet chaque année de transporter plus de 21 millions de voyageurs. EY estime d'ailleurs à 2,1 milliards d'euros les retombées économiques générées par les touristes empruntant le Tunnel. (Le Journal des Entreprises – 14/11/2016)

Et si la solution passait par le port fluvial ? Avec la mise en place de nouveaux plans de déplacements urbains, les modes de stockage et de distribution de marchandises vers le centre-ville doivent évoluer. Didier Lieven, chef de projet, évoque le potentiel du nouveau centre multimodal de distribution urbaine (CMDU). «L'idée que nous avons est simple. Elle vise à approcher en bordure de Lille des marchandises par des modes dits massifiés (train, camion, bateau) et ensuite de les distribuer en circuit court». Le CMDU sert à la fois de plate-forme à un projet très ambitieux et soucieux de son impact environnemental. Philippe Hourdain, président de la CCI Région, l'avait qualifié, dès son inauguration, de «démonstrateur de la troisième révolution industrielle». (La Voix du Nord – 16/11/2016)

L'Europe freine (temporairement) le développement du port industriel. Des travaux d'envergure devaient démarrer cet été sur le port industriel de Wambrechies, pour une enveloppe de cinq millions d'euros. Cette somme financera l'allongement du quai de déchargement de 120 m afin d'accueillir des péniches d'un plus grand gabarit (dans l'optique du canal Seine-Nord), la réalisation d'un espace couvert (4 000 m²) pour le stockage de



marchandises, le réaménagement de la zone et de ses accès, etc. Mais les travaux vont être reportés d'au moins un an, afin de se conformer à la réglementation européenne. Le but est de "démontrer que les investissements engagés à Wambrechies ne vont pas créer une distorsion de concurrence", selon Alain Lefebvre, directeur général de Ports de Lille. La CCI Nord de France et les Ports de Lille ont donc fait appel à un cabinet spécialisé pour monter un dossier. (La Voix du Nord – 17/11/2016)

Le groupe Eurotunnel finalise la cession de sa filiale GB Railfreight. Dans un communiqué diffusé mardi, le groupe Eurotunnel annonce avoir finalisé ce même jour la vente de sa filiale de fret ferroviaire britannique, GB Railfreight (GBRf), à EQT Infrastructure II. «Après consultation des représentants du personnel compétents au niveau du groupe le 26 octobre dernier, le groupe a engagé la cession effective de GBRf à EQT Infrastructure II. Le chiffre d'affaires de GBRf attendu pour l'exercice 2016 est d'environ 125 millions de livres. Le montant de la transaction s'élève en valeur d'entreprise à environ 180 millions d'euros», est-il précisé dans le communiqué. (La Voix du Nord – 17/11/2016)

Le gouvernement va enterrer définitivement l'écotaxe. Lors du congrès de la FNTR, le secrétaire d'Etat aux Transports, Alain Vidalies, a annoncé que l'écotaxe ne sera pas ressuscitée. Le gouvernement a voulu rassurer les transporteurs qui étaient inquiets face à l'action lancée par l'association écologiste Alsace Nature auprès du Conseil d'Etat. Néanmoins, ils vont rester vigilants car ce dispositif pourrait être mis en place par certaines régions. (Les Echos – 18/11/2016)

Canal Seine Nord Europe

Canal Seine-Nord : noyé dans un flot de crispations, il n'avance plus. Alors que la concrétisation du Canal Seine-Nord avait bien avancé, un contretemps est apparu bloquant la poursuite du projet. En effet, la société du canal Seine-Nord, qui doit tout chapeauter, n'a pas encore vu le jour en l'absence de projet de loi et de décret d'application de la part de l'Etat. Or, au-delà du 31 décembre, il y aura obligation de recommencer la procédure si rien n'est fait. Le secrétaire d'Etat aux Transports a justifié cet arrêt momentané par le non-respect par certaines collectivités de leurs engagements, comme l'Ile-de-France et le Nord. (La Voix du Nord – 09/11/2016)

Canal Seine Nord : Marquion veut sa voie ferrée. Une réunion du comité territorial du développement du canal Seine-Nord avait lieu hier à Marquion. On y a parlé financement, contrat territorial et différents scénarios ont été évoqués pour la future plate-forme de Marquion. Tous ont l'espoir d'en faire une plate-

forme trimodale avec une voie ferrée espérée depuis des années. "L'Etat est favorable à ce scénario" affirme Gérald Darmanin. (La Voix du Nord – 09/11/2016)

La plateforme de Marquion compte être incontournable le long du canal. Manuel Valls sera ce lundi à Bapaume pour évoquer le canal Seine-Nord. La semaine dernière, lors du comité territorial, Osartis-Marquion a présenté une étude autour de la plateforme. Celle-ci pourrait compter un parc d'activités industriel accueillant des activités dites vrac (céréales, oléagineux...), ainsi qu'un parc d'activités logistiques. Une desserte ferroviaire serait prévue. Le point sur les atouts et faiblesses du site. (La Voix du Nord – 14/11/2016)

Canal Seine-Nord : Manuel Valls veut commencer les travaux début 2017. Hier, lors d'un déplacement en mairie de Bapaume, le Premier ministre Manuel Valls a réaffirmé la volonté de l'Etat de commencer début 2017 les travaux du Canal Seine-Nord, voie navigable à grand gabarit dont le coût devrait avoisiner les 4,5 milliards d'euros. «Il est essentiel que chacune des collectivités confirme au plus vite son engagement aux côtés de l'Etat afin que la société de projet puisse être créée d'ici à la fin de l'année. C'est la condition pour tenir le calendrier : débiter les premiers travaux dès l'année prochaine», a-t-il déclaré. (Localtis.info – 15/11/2016)

Seine-Nord, projet profitable à l'Île-de-France ? Alors que les régions et départements concernés confirment les uns après les autres le montant qu'ils consacrent au financement du projet Seine-Nord, la région Île-de-France, dont la participation est attendue à hauteur de 200 millions d'euros, n'a toujours pas adopté de délibération à ce sujet. L'inquiétude grandit parmi les partisans du futur canal, qui pressent donc la région capitale de s'engager en faveur de Seine-Nord. (n-pi.fr – 16/11/2016)

Si cher canal Seine-Nord... Une réunion a eu lieu mardi au ministère des Transports. Objectif : débloquent enfin un dossier totalement en rade, une fois de plus. Si l'on en croit les échos, on aurait appris au cours de cette réunion que le projet coûtera finalement autour de 5,5 Mds d'euros, soit un milliard de plus que ce qui était annoncé jusqu'ici. Retour à la case départ ou presque. Gérald Darmanin, vice-président du conseil régional en charge des transports a pourtant affiché la même foi inébranlable dans le projet, et espère y voir plus clair lors de la prochaine réunion qui aura lieu le 28 novembre. (Le Courrier Picard – 17/11/2016)

Canal Seine-Nord. Valérie Létard en appelle à plus d'engagement. La sénatrice du Nord et vice-présidente des Hauts-de-France, Valérie Létard, a interpellé le secrétaire d'Etat chargé des transports, de la mer et de la pêche au sujet de l'avenir du Canal



Seine-Nord Europe. Et notamment à propos de la nomination de sa gouvernance. (Le Journal des Entreprises.com – 18/11/2016)

Calais Port 2015

Ca roule depuis une semaine. Bien que la jungle ait été démantelée, Jean-Pierre Devigne, dirigeant de l'entreprise RDV Transports, basée zone Marcel-Doret continue d'être prudent dans ses propos. Sa société commence à y voir un peu plus clair sur le plan économique. Une enveloppe de deux millions d'euros, qui concerne uniquement le Calais, a été allouée aux entreprises de transport de marchandises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 1 millions d'euros. Reste à en connaître les modalités. (Nord Littoral – 09/11/2016)

David Sagnard, FNTR Pas-de-Calais : "2 M€ pour indemniser les entreprises du transport routier". Alors que Bernard Cazeneuve s'est rendu le 7 novembre à Calais pour une cérémonie de remerciement aux personnels engagés lors du démantèlement de la "jungle", David Sagnard, président de la FNTR Pas-de-Calais, revient sur son combat pour obtenir une indemnisation pour les entreprises du TRM. (L'Officiel des Transporteurs, via WK-T-L – 08/11/2016)

Le wifi gratuit s'étend sur le port de Calais. Le wifi, présent sur le port de Calais depuis 2010, est désormais accessible gratuitement sur l'ensemble du terminal transmanche et dans toutes les zones d'attente. Avec 10 millions de passagers internationaux et 1,8 million de poids lourds venus de toute l'Europe chaque année, le port a adapté son offre wifi en proposant un portail d'accès wifi disponibles dans les cinq langues les plus utilisées (français, anglais, espagnol, allemand et polonais). Ce déploiement, assuré par la société Atlanteam, représente un investissement initial de près de 100 000 euros (hors coût de fonctionnement). (Nord Littoral – 08/11/2016)

Calais Port 2015 : le chantier est lancé. Dix millions de passagers et deux millions de poids lourds transitent chaque année par le port de Calais. Avec Dunkerque pour l'industrie et Boulogne-sur-Mer pour la pêche, le port de Calais représente un équipement majeur du littoral des Hauts-de-France. Envisagés dès 2002, les travaux d'agrandissement et de modernisation viennent de commencer. Une digue de 3,3 km de long sera construite pour protéger les installations portuaires. Elle servira d'enceinte à un nouveau bassin de 90 hectares navigables, dont 45 hectares de terre-pleins gagnés sur la mer. En 2021, Calais disposera de trois postes ferries de grande capacité, pouvant accueillir des bateaux de 240 mètres de long. Ce chantier gigantesque mobilisera au total 2 000 employés. A terme, le port devrait

employer 1 700 personnes et attirer de nouvelles entreprises dans la région. (CCI – 15/11/2016)

Migrants : toujours opposée au mur anti-intrusions, la Ville attaque l'État. Alors que la construction du mur le long de la rocade est déjà très avancée, la Ville de Calais continue de s'y opposer. Après avoir pris deux arrêtés municipaux, la ville a décidé d'attaquer la Préfecture du Pas-de-Calais devant le tribunal administratif. L'audience a lieu ce matin. (La Voix du Nord – 16/11/2016)

Calais Port 2015 : la maison du projet et de l'emploi (r)ouvre ses portes. Depuis mardi, la société d'exploitation des ports du Détroit (SEPD) a ouvert sa maison du projet et de l'emploi, destinée à informer professionnels et particuliers sur Calais Port 2015. Les premières demandes reçues concernent avant tout l'emploi. Lorsque la première maison du projet et de l'emploi avait été installée au bassin du Paradis en 2015, la SEPD avait reçu pas moins de 1700 candidatures. (Nord Littoral – 18/11/2016)

Agenda



ACCÉLÉREZ
LA TRANSFORMATION DIGITALE
22-23 NOV. 2016
PARIS - PORTE DE VERSAILLES - PAV.22

Journée LOGISTIQUE MULTIMODALE DES TRANSPORTS EXCEPTIONNELS à Dunkerque le **07 décembre 2016** – 10h à 16h. Inscriptions sur : <https://goo.gl/forms/NoKj7gSkuKWhkLjc2>

Ressources Web



RSE Transport. Les impacts de la directive 2014/95/UE sur le transport et la logistique. Le 22 octobre 2014, le parlement Européen et le Conseil établissaient une directive concernant la publication des informations non financières et les informations relatives à la diversité par certaines grandes entreprises. Les entreprises de transport et de logistique sont donc concernées à deux niveaux : Lorsqu'elles travaillent en tant que sous-traitant de grands groupes logistiques, il peut leur être demandé des informations qui seront intégrées dans le rapport final de ce groupe logistique. En tant que grandes entreprises de plus de 500 salariés, elles sont soumises à l'obligation de publier un rapport non financier et ce pour l'exercice comptable démarrant le 1er janvier 2017. <https://t.co/obqbdQiuE1> (Vehco.fr)